



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bénévolat

Question écrite n° 25052

Texte de la question

M. Jean-Marie Sermier attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur les propositions du Président de la République visant à redynamiser la vie associative. Durant la campagne électorale, le candidat à la présidence avait souhaité "transmettre la valeur de l'engagement et pour cela valoriser le bénévolat, un bénévolat régulier qui n'est pas synonyme d'incompétence ou d'amateurisme". Des pistes de réflexion avaient même été avancées, par exemple que 20 heures de bénévolat effectuées régulièrement chaque mois donnent droit à 10 % de points en plus aux examens, ou que 10 ans de bénévolats donnent droit à une année de cotisations retraite... Il aimerait connaître les suites données à ces propositions.

Texte de la réponse

Le Président de la République souhaite voir mieux reconnu le rôle des associations dans la vie du pays, et plus particulièrement celui des 14 millions de bénévoles associatifs. Selon les dernières enquêtes réalisées, leur nombre ne décroît pas ; il n'augmente cependant pas dans les mêmes proportions que celui des nouvelles associations créées chaque année. Aussi un travail interministériel important a-t-il été engagé pour mieux faire connaître l'engagement bénévole. De nouvelles mesures seront ainsi prochainement mises en oeuvre par le Gouvernement pour promouvoir et récompenser le bénévolat en France. Elles se traduiront par la généralisation du livret du bénévole destiné à accompagner le bénévole pendant toute la durée de son engagement. Ce livret leur ouvrira nombre de droits dont, notamment, des stages de formation, la prise en compte de l'engagement associatif aux examens et une véritable reconnaissance de l'expérience associative. Une partie des bénévoles est déjà couverte pour les risques ou charges de maladie, d'invalidité, de vieillesse, de décès, de veuvage ainsi que de paternité - en application de l'article L. 311-3 du code de la sécurité sociale.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Sermier](#)

Circonscription : Jura (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25052

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juin 2008, page 5030

Réponse publiée le : 2 décembre 2008, page 10510